RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES

Yvelines
Conseil général

Direction Générale des Services
Direction de la Politique Immobilière et de la Construction

DPIC-Service Administratif et Finances

Affaire suivie par : Catherine Douchet
Poste: 71.62

2013-CG-2-3995

RAPPORT AU CONSEIL GENERAL

Séance du vendredi 14 juin 2013

POLITIQUE C03 SOUTENIR LE PARCOURS DE FORMATION DES JEUNES YVELINOIS

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX COLLÈGE DARIUS MILHAUD A SARTROUVILLE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉCLAIRAGES ET FAUX-PLAFONDS, PEINTURE DES CIRCULATIONS, RÉNOVATION DES COURANTS FAIBLES, REPRISE DES ÉCLAIRAGES EXTÉRIEURS, REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES ET DES VERRIÈRES ET AUTRES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ

Code	**C0301**
Secteur	**Favoriser la réussite scolaire des collégiens dans un environnement de travail de qualité dans la Cité**
Programme	**Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges publics (2010-2016)**

Données financières	Investissement	
Enveloppes de financement	AP	CP sur AP
Montant actualisé	560 000 000 €	29 769 000 €
Montant déjà engagé	47 994 555 €	2 071 803 €
Montant disponible	512 005 445 €	27 697 197 €
Montant réservé pour ce rapport	1 220 000 €	20 000 €

Echéancier des crédits de l'opération :

Opération	CP 2013	CP 2014	CP 2015
1 220 000 €	20 000 €	970 000 €	230 000 €

Opération de travaux de réhabilitation des éclairages et des faux-plafonds, de peinture des circulations, rénovation des courants faibles, reprise des éclairages extérieurs, remplacement des chaudières et des verrières et autres travaux de mise en sécurité au collège « Darius Milhaud » à Sartrouville.

Il vous est proposé d'adopter la programmation de l'opération de travaux dans le collège « Darius Milhaud » à Sartrouville, présentée dans la fiche ci-jointe.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Direction de la Politique Immobilière et de la Construction

Service Administration et Finances / PBS2

Conseil Général
du 14 juin 2013
Annexe au rapport

OPERATION NOUVELLE

Opération :	**2007P013O016T03** SARTROUVILLE Collège « Darius Milhaud » Travaux de réhabilitation des éclairages et des faux-plafonds, de peinture des circulations, rénovation des courants faibles, reprise des éclairages extérieurs, remplacement des chaudières et des verrières et autres travaux de mise en sécurité

Enveloppe financière € TTC

Montant des travaux :	969 700
Date de valeur :	Octobre 2012
Maîtrise d'œuvre :	117 000
Services au maître d'ouvrage :	32 000
Aléas :	48 500
Révisions :	52 800
Total opération :	1 220 000

Calendrier

Notification maîtrise d'œuvre :	Juin 2013
Remise Avant-Projet :	Octobre 2013
Notification travaux :	Mai 2014
Livraison :	Septembre 2014

Echéancier en € TTC

2013	20 000
2014	970 000
2015	230 000

JUSTIFICATION DE L'OPÉRATION

L'établissement, composé de cinq bâtiments, a été construit en 1963, restructuré en 1985 et une extension a été créée en 1992. Il accueille 710 élèves.

Un ensemble de travaux s'avère nécessaire pour assurer le bon état général de l'établissement tout en intégrant des mises aux normes.

Réhabilitation des éclairages, des faux-plafonds et des peintures dans les circulations
Les éclairages des circulations sont insuffisants au regard de la réglementation pour l'accessibilité des personnes handicapées, et sont facilement détériorés.
Les circulations sont vétustes.

Rénovation des installations de courants faibles
Le système de vidéo-protection est hors service.
Le dispositif d'alarme intrusion est obsolète.
Le système d'alarme incendie ne répond pas à la réglementation pour l'accessibilité tout type de handicap.
Le pré-câblage informatique et téléphonique n'offre pas les exigences techniques requises.

Reprise des éclairages extérieurs
L'éclairage du cheminement balisé de la cour de récréation et de celui du parking « enseignants » est assuré par cinq candélabres, ce qui est insuffisant.

Remplacement des chaudières au fuel par des chaudières au gaz
Les 2 chaudières de l'établissement fonctionnent au fuel et sont installées depuis 1987. Au regard de ces éléments, il convient à présent de les remplacer.

Remplacement des verrières
Les verrières sont en mauvais état, et des problèmes d'infiltrations au niveau des raccords ont été constatés.

Autres travaux de mise en sécurité

A l'extérieur :
Sur le bâtiment « demi-pension », côté entrée principale, l'isolation extérieure, le revêtement de façade et l'escalier de secours sont dégradés.
L'évacuation par l'issue de secours à l'arrière du bâtiment A est à améliorer. L'eau pluviale de la façade s'écoule directement dans la cour ce qui présente ponctuellement un risque de chute. Il est possible de la capter et de la raccorder au réseau, enlevant ainsi tout risque.

A l'intérieur :
Dans le hall d'accueil, un vide est créé par la cage d'escalier ce qui entraîne la chute d'objets dans le hall. Pour éviter cela, il est souhaitable de mettre en place une protection qui sécurisera cet espace.
Par ailleurs, il convient d'installer des systèmes de condamnation d'ouverture sur les baies des circulations intérieures pour permettre le nettoyage des baies tout en assurant la sécurité des élèves.

Dans l'administration, les systèmes des volets roulants ne fonctionnent plus, il convient donc de les remplacer.
Par ailleurs, il est nécessaire de mettre en œuvre une porte coupe-feu entre la chaufferie et le vide sanitaire.

NATURE DES OPÉRATIONS
Les travaux envisagés sont les suivants :

- Remplacement des luminaires et des faux-plafonds des circulations horizontales et du hall d'entrée et mise en peinture des murs.
- Rénovation du système de vidéo-protection et ajout d'une caméra.
- Reprise des systèmes de contrôle d'accès conformément aux normes PMR.
- Rénovation du pré-câblage informatique et téléphonique.
- Reprise des éclairages extérieurs avec complément d'éclairages extérieurs et installation d'une commande par horloge et d'un détecteur de présence dans le parking « enseignants ».
- Remplacement des chaudières et de leur alimentation avec un passage au gaz.
- Réfection de la verrière de la demi-pension.
- Remplacement des verrières entre les bâtiments A et B par des toitures pleines.
- Reprise de l'isolation extérieure et du revêtement d'une façade du bâtiment « demi-pension ».
- Reprise de l'escalier de secours de la demi-pension.
- Reprise du cheminement pour faciliter l'évacuation par l'issue de secours.
- Raccordement de l'évacuation d'eau pluviale de la façade sur cour.

- Mise en place d'une protection au niveau du vide dans le hall d'entrée.
- Pose de systèmes de condamnation d'ouverture de baies.
- Remplacement de 4 volets roulants.
- Fourniture et pose d'un bloc porte coupe-feu entre la chaufferie et le vide sanitaire.